

Comment être accompagné par le SAVS ?

1

Vous avez une orientation SAVS ?

Vous pouvez contacter le service.

2

Vous n'avez pas d'orientation SAVS et vous pensez que ce service répond à vos besoins ?

Contactez la MDPH pour plus de renseignements :

MDPH de Loire Atlantique
BP 10147
44701 ORVAULT Cedex 1
02 28 09 40 50

INFOS PRATIQUES

Pôle Adultes 44

 31 bis Boulevard Albert Einstein
BP 92306
44320 Nantes Cedex 3

 02.51.89.98.00

 savs.nantes@apf.asso.fr

Accès transport

Tramway : Ligne 2 - arrêt René Cassin
Bus C2 : arrêt René Cassin
Bus 50 : Arrêt Einstein

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 9h30 à 17h

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

Service financé
par :



POUR QUI ?

- ✓ Vous êtes en situation de handicap
- ✓ Vous êtes âgé·e de plus de 20 ans
- ✓ Vous vivez à domicile en Loire Atlantique
- ✓ Vous êtes orientés SAVS
- ✓ Vous êtes dans une démarche volontaire et acteur·actrice de votre projet de vie

À QUOI ÇA SERT ?

- ✓ **Vous accompagner** dans votre projet de vie en tenant compte de vos attentes et de vos souhaits.
- ✓ **Vous conseiller** pour favoriser votre maintien à domicile et votre autonomie.
- ✓ **Coordonner** les actions de vos intervenants à domicile (SSIAD, services d'aide à domicile....) et vos rendez-vous médicaux et para-médicaux

Un "tremplin" dans la réalisation de vos projets, en lien avec votre situation de handicap



COMMENT ?

- Visites à domicile ou à l'extérieur
- Construction d'un projet personnalisé avec les objectifs de votre accompagnement
- Prise en compte de votre entourage et de vos intervenants
- Accompagnement limité dans le temps, en fonction de l'orientation accordée par la MDPH et de l'avancée de votre projet personnalisé

PAR QUI ?

- Chef·fe de Service
- Un·e secrétaire
- Une équipe intervenant à domicile :
 - Assistant·e de service social
 - Aide médico-psychologique
 - Educateur·trice spécialisé·e
 - Ergothérapeute